

ATTESTATION DE TYPE COMMISSION D'EXPERTISES-TYPES DE VHC. A MOT.

Catégorie <b>Voiture de tourisme</b>	Marque <b>D O D G E</b>	Désignation du type / signe de reconnaiss. <b>D 500 V-8 ROYAL Convertible Cabriolet</b> *)	Longueur-type <b>N° 1 9 4 7 / B</b>
---	----------------------------	---	--

Moyens de reconnaissance du type **"D 500"** en préfixe du numéro de moteur et à l'avant et à l'arrière du véhicule. \*)  
 N° de châssis frappé **A gauche, à l'int. montant avant porte avant et sur plaquette constructeur.**  
 N° de moteur frappé **A l'avant sur bloc-moteur (face frontale), derrière pompe à eau.**  
 Constructeur du châssis  
 Constructeur du moteur **) DODGE MOTOR DIVISION of CHRYSLER CORPORATION, DETROIT (USA)**

MOTEUR	CHASSIS	CARROSSERIE
Marque et type <b>DODGE D 500 **)</b> Genre <b>En V, 0 H V</b> Carburant <b>Benzina</b> Nombre cyl. <b>8 Temps 4</b> Alésage <b>92,202 mm.</b> Course <b>96,52 mm.</b> CV-impôt <b>26,257</b> Cylindrée totale <b>5'155 cm³</b> CV. frein <b>264 (SAE)</b> Refroidissement <b>Eau</b> Empl. du moteur <b>A l'avant</b>	Nombre d'essieux <b>roues 2</b> Entraînement sur <b>roues arrières</b> 1. Frein <b>A pied: hydraulique, à tambours, avec servo à dépression sur les 4 roues.</b> 2. Frein <b>A main: Mécanique, à serrage ext. sur arbre cardan resp. sur roues arrières.</b> 3. Frein <b>—</b> Frein de remorque <b>—</b> Direction <b>A gauche - Avec servo hydraulique</b> Crochet de remorque <b>—</b> Nombre de vit. avant <b>3 Synchronesh 1) +)</b> Vit. en 1 <sup>re</sup> vit. <b>— en prise dir. 180 km/h.</b>	Constructeur <b>DODGE MOTOR DIVISION</b> Genre / Forme <b>Cabriolet *)</b> Nombre de portes <b>2</b> Nombre de places ass. <b>Total 4 - 6</b> <b>Avant 2-3 Milieu - Arrière 2 - 3</b> Nombre de places debout <b>-</b> Pour motos: Sièges arrière <b>-</b> <b>Sidacar -</b>

POIDS ET PNEUMATIQUES	Essieu avant	Essieu arrière	Total
Poids à vide du châssis prêt à rouler . . . . .	kg.	kg.	— kg.
Capacité de charge du châssis (art. 11 RE) . . . . .	kg.	kg.	— kg.
Poids maximum garanti par le fabricant . . . . .	kg.	kg.	— kg.
Poids à vide du vhc. carrossé (prêt à rouler) . . . . .	<b>1'020</b> kg.	<b>800</b> kg.	<b>1'820</b> kg.
Charge utile . . . . .	kg.	kg.	— kg.
Poids maximum garanti du train routier (camion / remorque) . . . . .			— kg.
Pneumatiques: Dimension . . . . . <b>Tubeless Nylon</b> . . . . .	<b>7.60 - 15</b>	<b>6 Ply</b>	<b>simples / EXXEXX</b>
Capacité de charge (par pneu <b>630</b> kg.) . . . . . par essieu	<b>1'260</b> kg.	<b>1'260</b> kg.	

EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET AVERTISSEUR

12 volt

Phares: Marqués H E L L A  
 Svt. antiboussant Appuies Bilux à cuillier 35/35 W.  
 Feux rouges 2, combinés 3 W  
 Feux stop 2, combinés 3 W  
 Feux de position 2, dans les phares 3 W  
 Feux stop 2, combinés 21 W  
 Indicateurs de direction: Svt. 4, clignot. avec jape-técolin et  
 Avertisseur 1, électrique (2 tons)  
 Rétroviseurs: 1, à 11int. en haut au centre  
 Phares recul: 2, s/contact et levier c.v.

DIMENSIONS

Vols } avant	11490 mm.
	11510 mm.
Vols } arrière	11850 mm.
	11850 AR.
Empiètement	31050 mm.
Longueur hors-tout	51380 mm.
Hauteur (non chargé)	11520 mm.
Garde au sol	180 mm.
Porte à faux, arrière	11350 mm.
Crochet de remorque (haut. dep. sol)	— mm.
Crochet de remorque (porte à faux)	— mm.
Diamètre de braguage ext. gauche	13,50 m.
Diamètre de braguage ext. droite	13,00 m.

Dim. Intérieures	
Longueur du pont de charge	mm.
Largeur du pont de charge	mm.
Hauteur intérieure	mm.
Haut. du pont dep. le sol	mm.
Ridelles (moteur)	mm.

OBSERVATIONS

- \*) "ROYAL" resp. "ROYAL CUSTOM" latérallement s/vhc. Modèle Limousine  
 2 portes, v. bordereau-typé no. 1947/A.
- \*\*\*) Moteur type "SUPER POWERED SUPER RED RAN" avec 2 carburateurs à 4 corps.
- §) Vhc. av. transmission autom. : Frein à expansion.
- + ) S/demandes: Avec Overdrive ou transmission automatique "POWERFLITE"  
 (A indiquer s/rapport expertises)
- Mesure du bruit: A 7 m latéralement
- Au régime max. d'utilisation = 80 phono
- 1) Vhc. avec transmission automatique "Powerflite"  
 Doit être équipé d'une cale.
- 2) Ornementation capot: Modifié par l'impeccateur en application de l'interprétation Art. 12, al. 3 RE et Circ. DJJP 16.3.1956.

Lieu et date de l'expertise-type

La commission d'expertises-types

Schinzsch Bad, le 10.6.1956.